ASM
ASSOCIATION DES SIDÉRURGISTES DU MAROC

L'ACTUALITÉ DU SECTEUR

LA LETTRE DE L'ACIER

1ER MAGAZINE TRIMESTRIEL DU SECTEUR SIDÉRURGIQUE DU MAROC



LA GUERRE COMMERCIALE DE DONALD TRUMP N'EPARGNE PERSONNE !



L'ASM au service du développement économique du Royaume

ASM - Association des Sidérurgistes du Maroc
65 Boulevard de la corniche – Immeuble « A » le Yacht N° 85 Casablanca
Tel: 00 212 522 395 655 – Fax: 00 212 522 395 655
www.asm-maroc.ma – www.steel-impulse.ma



MOHAMED AZMI
Président de l'ASM

La production de l'acier est reconnue par tous les états comme stratégique et justifie l'amorce des guerres commerciales depuis des décennies et aujourd'hui encore de manière plus importante

Chers partenaires chers lecteurs,

Je suis heureux de vous présenter notre nouvelle édition de la lettre de l'acier qui a pour but, de vous informer sur la conjoncture du secteur ainsi que les avancées des opérateurs nationaux. Elaborée par la commission communication de l'ASM, la lettre de l'acier aspire à devenir votre support officiel pour toutes informations relatives au secteur.
Depuis près d'une décennie, les mesures de protection du secteur de l'acier se renforcent et se généralisent à l'ensemble des pays producteurs. Les dernières mesures prises par les Etats-Unis poussent les pays à réagir pour protéger leur industrie nationale à travers des mesures de protection (antidumping ou sauvegarde) ou à travers des subventions (directes ou indirectes). La pression exercée sur la Turquie par les Etats-Unis exacerbe l'agressivité commerciale de ce 8e producteur mondial d'acier, surtout dans la région MENA. En effet, la Turquie exporte près de 2Mt d'acier par an vers les Etats-Unis doit trouver des débouchés à ces volumes dans le reste du monde et n'hésite pas à rogner sur ses marges.
Quel impact ces perturbations mondiales ont sur notre marché national ? Les équilibres historiques sont définitivement rompus et nous observons une fermeture des grands marchés (Etats-Unis, Europe…). Cette nouvelle donne accentue la pression sur les producteurs qui cherchent de nouveaux débouchés. Avec des mesures de protections relativement faibles par rapport aux me

sures appliquées, le Maroc subit le contrecoup en étant la cible de cette concurrence déloyale. Comme nous sommes à la veille du renouvèlement des mesures de sauvegarde, c'est l'occasion de revoir notre position par rapport à ce nouvel ordre établi.

Vu ce contexte mondial complexe, les opérateurs du secteur estiment que la prorogation des mesures de sauvegarde reste une nécessité pour contrecarrer l'agressivité des producteurs régionaux et renforcer le tissu industriel marocain.
Cette lettre est aussi l'occasion de partager avec vous l'évolution du secteur international et national ainsi que les principales activités de nos membres qui œuvrent toujours vers plus de performance au service de nos clients et du développement de l'économie nationale.
Nous vous souhaitons une lecture aussi enrichissante qu'agréable.

Bonne lecture !









6 LA GUERRE COMMERCIALE DE DONALD TRUMP N'EPARGNE PERSONNE !

9 INTERVIEW : ANAS CHRAIBI-MAGHREB STEEL

12 LES NOUVELLES ENTREPRISES INDUSTRIELLES EXONÉRÉES D'IS PENDANT 5 ANS

14 LES MESURES DE SAUVEGARDE: «L'OMBRELLE EFFICACE POUR SE PROTÉGER DES MESURES PRISES PAR L'ADMINISTRATION TRUMP»

18 UNIVERS ACIER LE GÉNIE DE LA SPÉCIALISATION

21 STEEL IMPULSE : LA PLATEFORME DE RÉFLEXION CRÉÉ PAR L'ASM POUR ACCOMPAGNER LE SECTEUR SIDÉRURGISTE MAROCAIN DANS SON DÉVELOPPEMENT

23 INTERVIEW : MEHDI MALIKI-MOROCCAN IRON STEEL

25 - Actu
- MAROC : LE CONTRAT PROGRAMME DU BTP SIGNÉ !
- LA DEMANDE MONDIALE D'ACIER RESTE SOLIDE

26 SOMASTEEL, VISIONNAIRE MULTIDISCIPLINAIREL

28 INTERVIEW : LAMIA SIDELKHIR- UNIVERSAL INDUSTRIAL STEEL

31 TARIK AITRI.. NOUVEAU PRÉSIDENT DE LA FIMME

33 INTERVIEW : MOHAMED BOUGRIEN RIVA INDUSTRIES

MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'ASSOCIATION DES SIDERURGISTES DU MAROC (ASM)

NOUVEAU CONTEXTE MONDIAL, COMMENT LES OPÉRATEURS MAROCAINS RÉAGISSENT ?

Le secteur sidérurgique est actuellement en plein turbulence, et ce, à l'échelle mondiale. Vous n'êtes certainement pas sans savoir que l'acier exporté subit désormais une surtaxe de 25 % et l'aluminium une taxe de 10 % à l'entrée sur le territoire américain. Ce qui représente une hausse conséquente, puisque les droits n'étaient que de 3 %.

Revenons aux commencements... L'origine du « mal » est en elle-même assez superficielle : une décision présidentielle ! Cette dernière a visé de plein fouet les grandes puissances commerciales, à l'instar de l'Union Européenne. Mais alors que la production mondiale d'acier est de 1,7 milliard de tonnes, le conflit porte sur 5 millions de tonnes d'acier et d'aluminium expédiées de l'Europe aux Etats-Unis. Ce qui semblait n'être qu'un bras de fer entre les grandes puissances économiques se transforme peu à peu en une guerre commerciale mondiale. Et malgré que le Maroc ne soit pas directement visé par cette taxation, les effets n'ont pas tardé à se faire ressentir et à affecter l'équilibre du marché national. A ce jour, le secteur sidérurgique est l'un des plus protégés au monde. En effet, depuis 2011 les mesures de protections sont passées de 266 à 426 mesures.

Dans un contexte mondial incertain, le Maroc a plus que jamais besoin de défendre ses emplois et son savoir-faire et se donner le temps de récolter le fruit des investissements réalisés par les opérateurs du secteur lors de ces dernières années. Enfin, il va sans rappeler que le secteur sidérurgique est et demeurera un secteur stratégique du Royaume, avec plus de 10 milliards de dirhams de chiffre d'affaires et plus d'un milliard de dirhams de valeur ajoutée.

Mohamed TAIB
Directeur Général de l'ASM



LA LETTRE DE L'ACIER est une publication de l'Association des Sidérurgistes du Maroc.
65 Boulevard de la Corniche Immeuble le A le Yacht N° 85 - Casablanca 20200 - Maroc,

Tél. : 05223-95655 - Fax : 05223-95655
E-mail : contact@asm-maroc.ma
Site web : www.asm-maroc.ma

Président de l'ASM : Mohamed Azmi

Directeur général : Mohamed Taib

Directeur de publication : Hicham Rahioui

Office manager : Sahar Nassouh

Journaliste : Asmae Boukhems

Responsable artistique : Youssef Berrak



LA GUERRE COMMERCIALE DE DONALD TRUMP N'EPARGNE PERSONNE !

Les Etats-Unis ont pris la décision, le 8 mars 2018, de taxer les importations d'acier à hauteur de 25% et d'aluminium à 10%. Cette mesure protectionniste a, sans équivoque, plongé le monde dans une pression économique. Les grandes puissances telles que la Chine et l'UE préparent la riposte. Quant au Maroc, il ne sera sûrement pas épargné des retombées. Décryptage.

Contexte général : « le bras de fer sino -américain dérange la quiétude économique mondiale »

La scène économique mondiale est le terrain qui abrite le gigantesque bras de fer entre l'Empire du milieu et les USA. Une guerre commerciale qui impacte les grandes puissances à savoir l'UE et n'épargne guère les pays africains.

Le Maroc représentant un HUB pour l'Afrique, se voit aussi impacter par cette décision. En effet, le secteur sidérurgique marocain encours des risques qui peuvent inquiéter sa stabilité déjà fragile.

Par ailleurs, l'arme ultime permettant aux USA de faire plier le genou aux acteurs économiques mondiaux, n'est autre que le dollar américain. La monnaie américaine se positionne comme un fort instrument de pression entre les mains des États-Unis. En revanche il faut noter que l'Amérique n'est pas à sa première mesure. Sous le régime Bush, en Mars 2002, l'Amérique actionne sa politique protectionniste, dont le but était de sauver les géants du secteur sidérurgique à savoir LTV, Bethlehem Steel...

> **LE MAROC EST PARMI LES PAYS LES PLUS AUTONOMES AU MONDE EN MATIÈRE DE PRODUCTION D'ACIER, QUI CONSTITUE UN SECTEUR STRATÉGIQUE POUR LA DYNAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT NATIONAL.**

Aujourd'hui, la démarche du président Trump n'est pas une surprise sur la scène politique, vu qu'il ne fait que tenir une promesse de campagne: « protéger des industries américaines qu'il juge victimes de concurrence déloyale de la part de producteurs étrangers, en particulier chinois ».

La confrontation Chine-Usa : Une action qui impacte l'Amérique elle-même

La guerre commerciale déclenchée par Donald Trump contre la Chine risque de provoquer de sérieuses conséquences pour les USA eux-mêmes, et avant tout pour les compagnies américaines dont les usines se trouvent en Chine.

En effet, de nombreuses compagnies américaines sont présentes sur le marché chinois, soit sous la forme de coentreprises avec des partenaires locaux, soit via leurs filiales. L'an dernier, leurs revenus en Chine s'élevaient à 500 milliards de dollars. La valeur totale des actifs de ces compagnies se chiffre à 600 milliards de dollars. Selon FactSet Research Systems Inc., en 2017 la Chine représentait 19% des ventes mondiales d'Apple, 24% des ventes d'Intel, 65% des ventes de Qualcomm, et 20% des revenus de Starbucks.

Bien que les USA achètent à la Chine 375 milliards de dollars de produits de plus qu'ils ne leur en vendent, c'est tout le contraire dans le secteur des services. Les États-Unis ont vendu l'an dernier 58 milliards de dollars de services à la Chine, contre 18 milliards de dollars en retour. Selon le Bureau d'analyse économique américain, plus de la moitié de ce chiffre est constitué des services éducatifs et touristiques. Dans le secteur du tourisme, les autorités chinoises pourraient nuire sérieusement aux États-Unis, on constate d'ailleurs déjà une réduction significative du nombre de touristes chinois aux États-Unis.



La riposte Européenne

La chancelière Allemande, Angela Merkel, a ainsi souligné que la décision du président américain serait « désormais analysée en détail au sein de l'UE », pour répondre par des contre-mesures appropriées». « Notre réponse à « l'Amérique d'abord » sera « l'Europe unie », a martelé le chef de la diplomatie allemande Heiko Maas dans une tribune du journal Handelsblatt.

Jusqu'à la dernière minute, la première économie de l'UE avait espéré pouvoir raisonner la Maison Blanche et avait même caressé l'idée d'un accord commercial restreint sur certains produits industriels. Peine perdue, le président américain a ignoré ses appels et a même accentué la pression en menaçant également de taxer jusqu'à 25% les importations de voitures, un nouveau coup dur pour le pays des BMW et Mercedes. De son côté, la France défendait une ligne plus dure que l'Allemagne face aux Américains. Elle rejetait l'idée d'ouvrir des négociations commerciales tant que les menaces des Etats-Unis n'étaient pas levées.

Dans un communiqué commun, le ministre allemand de l'Economie, Peter Almaier, et les ministres français des Affaires étrangères et de l'Economie, Jean-Yves Le Drian et Bruno Le Maire, se sont engagés «comme annoncé par la Commission européenne, de prendre toutes les mesures appropriées pour répondre aux décisions américaines». «La France et l'Allemagne continueront de travailler de façon étroite et coordonnée sur le sujet», ont-ils assuré.





Quid du cas marocain dans un contexte économique mondial en ébullition ?
Le Maroc est parmi les pays les plus autonomes au monde en matière de production d'acier, qui constitue un secteur stratégique pour la dynamique de développement national.
Ainsi, le Royaume bénéficie d'une situation d'indépendance grâce à des investissements cumulés de 12 milliards de dirhams pour l'ensemble du secteur (segment des aciers « longs » et segment des aciers « plats ») qui ont permis d'accompagner les grands programmes de construction et d'infrastructures engagés depuis plus d'une décennie.
Mais les risques qui guettent le secteur suite à la décision américaine sont bien réels : « Les actions et les décisions du gouvernement américain ont fortement chamboulées le marché mondial de façon global et non pas que le secteur sidérurgique. Certes c'est ce secteur qui était premièrement visé mais cela a provoqué un effet papillon. Par conséquent, lorsqu' une décision est prise de l'autre côté du monde, nous voyons les retombées et le Maroc bien sûr n'y échappe pas » affirme à ce sujet le directeur général de l'Association des Sidérurgistes du Maroc (ASM), Mohamed Taib.
Il ajoute : « La décision des USA est dangereuse quelque part, car elle a chamboulé la fragile stabilité du secteur de la sidérurgie »
Avant de marteler : « Le secteur sidérurgique marocain essaye de prendre ses précautions via les mesures de sauvegarde, par crainte de subir une forte progression des importations sur le sol marocain. »
En somme, dans un contexte de mondialisation, où les marchés sont interconnectés régissant ainsi un véritable flux d'échange, veiller à l'équilibre du système économique mondial est plus que primordial. Il faut sans doute éviter une autre crise économique qui pourrait être plus catastrophique que les précédentes.
Par conséquent, ces différents évènements doivent développer les réflexes de protection des Nations à économie fragile. De ce fait, le Maroc a plus à gagner en agissant avec vigilance et proactivité dans un contexte économique mondial instable. Son économie étant en pleine ascension, le Royaume Chérifien se positionne comme un HUB en Afrique.
Le secteur de la sidérurgie représentant un levier de l'économie marocaine, se voit exposé suite aux décisions des USA concernant l'augmentation des taxes.
Ainsi, pour la survie et le maintien du secteur dans sa croissance, les attentes de L'ASM à l'égard du gouvernement sont claires et concernent « le maintien et le renforcement des mesures de sauvegarde.»



INTERVIEW

ANAS CHRAIBI,

DIRECTEUR GÉNÉRAL DÉLÉGUÉ, FINANCES & RELATIONS INSTITUTIONNELLES, MAGHREB STEEL

La sidérurgie est un secteur stratégique pour le Maroc qui nécessite des investissements lourds et un savoir-faire pointu



Quelle est la situation internationale et nationale du secteur de l'acier ?
Le marché international de l'acier connait depuis deux ans une phase de croissance, soutenue notamment par le programme de réduction des capacités de production en Chine, et qui a eu un impact baissier sur les exportations chinoises. Cette situation a permis de maintenir les équilibres offre-demande des marchés régionaux et une meilleure soutenabilité des prix des matières premières et des produits finis.
En mars 2018, la nouvelle administration Américaine a mis en place de nouvelles taxes sur l'acier dans le cadre des sections 232 et 301. Aujourd'hui, tout produit en acier importé aux USA (hors pays exemptés) est soumis à une taxe de 25%, en plus des différentes taxes anti-dumping et droits compensatoires existantes, qui peuvent aller jusqu'à un total de 500% sur certains produits ! D'ailleurs tout récemment, les USA ont rapidement réagi à la dévaluation de la Lire Turque en doublant la taxe sur les importations d'acier d'origine Turque à 50%.
En termes de demande, la Chine reste le premier consommateur d'acier avec près de 900 Mt/an, et l'Inde sera le principal driver de la croissance à l'échelle mondiale pour les prochaines années avec un volume de consommation de 300 Mt/an à l'horizon de 2025 contre 140 Mt/an actuellement.
L'Europe et les USA connaissent aussi une bonne dynamique avec une croissance de la demande de 2 à 3% par an.
Au niveau national, la consommation moyenne d'acier par habitant et par an demeure faible et se situe autour de 70 kg, comparativement à l'Algérie (160 kg) et l'Egypte (200 kg). Le rattrapage naturel par le Maroc présage que la demande locale devrait continuer d'augmenter à un rythme soutenu sur les 10 prochaines années. D'ailleurs, les secteurs automobiles et énergétiques devraient largement y contribuer. Toutefois, les épiphénomènes macro-économiques pourraient impacter le rythme de croissance de la demande locale.

> **MAGHREB STEEL S'INSCRIT TOUT À FAIT DANS LA DYNAMIQUE ACTUELLE DE LA POLITIQUE INDUSTRIELLE DU PAYS, QUE CE SOIT EN ACCOMPAGNANT LE DÉVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE AUTOMOBILE ET DES ÉNERGIES RENOUVELABLES, AINSI QUE DE LA MISE EN PLACE D'UN ÉCOSYSTÈME ADÉQUAT.**

Vous êtes la seule entreprise qui produit de l'acier plat parmi les 7 membres de l'ASM, quelles sont les instruments de défense commerciale adoptés contre les flux supplémentaires d'exportation d'acier plat, dans un contexte mondial ou « le bras de fer sino -américain dérange la quiétude économique mondiale » ?
Je rappelle que les produits plats laminés à chaud sont soumis jusqu'en 2019 à une taxe anti-dumping contre les producteurs européens et turques, alors que les produits laminés à froid et revêtus font l'objet d'une mesure de sauvegarde qui expire à fin 2018.
Aujourd'hui, le contexte mondial a changé par rapport à 2013 (année de mise en place des premiers instruments de défense commerciale). Tous les pays industrialisés revendiquent la préférence nationale quant à l'acier utilisé au risque de dépendre d'un marché international déséquilibré, de par les surcapacités installées dans plusieurs régions ainsi que de la volatilité des matières premières et des devises.
Au Maroc, nous comptons reconduire les mesures actuelles pour les produits plats en marge des récents développements que connait le marché au niveau international.

Comment les acteurs du secteur sidérurgique en général et Maghreb Steel en particulier ont vécu l'année 2018 ?
Après 3 années de croissance du marché, la demande locale devrait connaitre une stagnation voire une baisse en 2018 surtout dans un contexte économique difficile. Certains évènements ont provisoirement freiné cette dynamique, notamment durant l'été assez particulier cette année où nous avons constaté une baisse significative de la consommation de l'acier.

MAGHREB STEEL



www.maghrebsteel.ma

L'acier au cœur de l'industrie

DEPUIS SA CRÉATION EN 1975, MAGHREB STEEL CONTRIBUE AU DÉVELOPPEMENT ET À L'ÉMERGENCE INDUSTRIELLE DU MAROC

Maghreb Steel développe et diversifie ses activités en introduisant plusieurs nouveaux produits au niveau de l'industrie marocaine.

Aujourd'hui, l'Acier de Maghreb steel est présent au niveau des principales industries, Agriculture, Energie, Infrastructure et Automobile.

IMANOR CERTIFICATION
NM ISO 9001 v 2008
OHSAS 18001 v 2007
NM ISO 14001 v 2004

afnor CERTIFICATION
CE 0333 - CE 148

ISO 9001 : 2008 BUREAU VERITAS Certification
ISO 9001 : 2008

ISO/TS 16949 BUREAU VERITAS Certification
ISO TS 16949

LABEL CGEM · POUR LA RESPONSABILITÉ SOCIALE DE L'ENTREPRISE







Quelles sont vos prévisions pour l'année 2019 ?

Normalement, le marché local devrait retrouver sa dynamique de croissance observée dans les années antérieures.

Pouvez-vous nous parler de l'évènement « Steel Impulse » ?

L'objectif de Steel Impulse depuis 2017 est de mobiliser le premier think-tank du secteur, en marge des activités de l'ASM composé aussi bien des acteurs du secteur que de toutes les parties prenantes concernées par l'acier au Maroc, afin de canaliser des réflexions convergentes et de manière indépendante sur les challenges et perspectives du secteur. Il vise ainsi de mettre la lumière sur les contraintes lourdes au développement du secteur pour mener des actions et des solutions concrètes avec les institutions publiques et privés. Nous avons en effet commencé en 2017 par un audit de perception générale du secteur. En 2018, nous nous penchons sur les problématiques énergétiques, parce que comme vous le savez, l'énergie est parmi les principaux facteurs d'amélioration de la compétitivité de la sidérurgie au Maroc et les solutions peuvent être rapidement déployées, surtout depuis la mise en place du cadre juridique et institutionnel avec la loi 13-09 relative aux énergies renouvelables.

Un dernier mot

La sidérurgie est un secteur stratégique pour le Maroc, qui nécessite des investissements lourds et un savoir-faire pointu. C'est une industrie « industrialisante » qui accompagne le développement socio-économique du pays mais qui fait face actuellement à un contexte mondial peu favorable. La sidérurgie marocaine existe depuis près d'un demi-siècle et se doit aujourd'hui d'améliorer sa compétitivité, essentiellement par les leviers de l'énergie et de la logistique et un meilleur accès aux instruments de financement.

Je profite aussi de l'occasion pour souligner le rôle prépondérant des pouvoirs publics pour accompagner notre industrie dans ses différents projets. Et d'ailleurs, Maghreb Steel s'inscrit tout à fait dans la dynamique actuelle de la politique industrielle du pays, que ce soit en accompagnant le développement de l'industrie automobile et des énergies renouvelables, ainsi que de la mise en place d'un écosystème adéquat.



LES NOUVELLES ENTREPRISES INDUSTRIELLES EXONÉRÉES D'IS PENDANT 5 ANS

Un décret publié au Bulletin officiel du 5 juillet 2018 exonère de l'impôt sur les sociétés (IS), les nouvelles entreprises de 24 branches industrielles durant leur cinq premières années d'exercice.

Depuis le 5 juillet, et la publication d'un décret au Bulletin officiel, les entreprises industrielles nouvellement créées bénéficient d'une exonération de l'impôt sur les sociétés durant leurs cinq premières années d'exercice. Ce décret vient en application de l'article 6 de la loi de finances n° 73-16 pour l'année budgétaire 2017 et concrétise ainsi l'une des cinq mesures phares de la nouvelle Charte des investissements présentée devant le roi Mohammed VI en juillet 2016. Le décret prévoit ainsi l'exonération temporaires des jeunes entreprises opérant dans 24 secteurs industriels dont l'industrie alimentaire, l'industrie du tissu et du cuir, l'industrie mécanique ainsi que les industries automobiles, aéronautiques et des composantes électriques. Cette exonération concerne toutes les sociétés qui seront créées. Un faut juste qu'elles exercent une activité industrielle. Il n'y a donc pas de critères spécifiques à la taille ou le chiffre d'affaires et dès que nous sommes devant une activité industrielle, l'entreprise devient éligible. Et les cinq ans c'est à partir de la date de la création de la société. Signé par le Chef du gouvernement, le texte fait application de l'article 6 du Code général des impôts. Pour les sociétés exerçant les activités concernées, le CGI prévoit une exonération totale de l'IS pendant les cinq (5) premiers exercices consécutifs à compter de la date du début de leur exploitation. Ce décret s'inscrit dans la mise en œuvre de la nouvelle charte de l'investissement, présentée en juillet 2016 au Roi Mohammed VI. Destiné à accroître l'attractivité du Maroc, l'IS à 0% pour les industries en création pendant 5 ans fait partie des cinq mesures phare de la réforme de l'investissement. Le décret n°2-17-743 fixant cette liste a été publié au Bulletin officiel du 5 juillet 2018.

Au total, celle-ci comprend 24 secteurs : les industries alimentaires ; l'industrie du textile ; de l'habillement ; du cuir ; du bois et de la fabrication d'articles en bois et en liège ; du papier et carton ; l'impression et la reproduction d'enregistrements ; l'impression et les activités connexes ; la reproduction d'enregistrements ; l'industrie chimique ; pharmaceutique ; les produits en caoutchouc et en plastique ; la fabrication de produits non métalliques ; la métallurgie ; la fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements ; la fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques ; la fabrication d'équipements électriques ; la fabrication de machines et équipements ; l'industrie automobile ; les industries liées aux autres moyens de transport ; l'industrie de meubles ; les industries manufacturières (frappe de monnaie, fabrication d'articles de joaillerie, bijouterie et articles similaires, d'instrument de musique, d'articles de sport, entre autres) ; les activités liées à la réparation et l'installation de machines et d'équipements aéronautique et naval ; la valorisation énergétique et industrielle des déchets ; la récupération (démantèlement d'épaves et récupération de déchets triés) ; les autres activités (conditionnement et packaging par procédés industriels, industrie de dessalement de l'eau de mer pour la production de l'eau potable et de l'eau destinée à l'irrigation). rappellons que l'impôt sur les sociétés à 0% pour les industries en création pendant cinq ans s'inscrit parmi les cinq mesures phares de la réforme de l'investissement. Celle-ci prévoit la mise en place d'au moins une zone franche par région ; l'octroi des avantages de la zone franche aux grandes industries exportatrices, sans que cela ne soit lié à une implantation territoriale ; la reconnaissance du statut d'exportateur indirect ; l'appui soutenu aux régions les moins favorisées, y compris sur le plan fiscal.





LES MESURES DE SAUVEGARDE: « L'OMBRELLE EFFICACE POUR SE PROTÉGER DES MESURES PRISES PAR L'ADMINISTRATION TRUMP»

La décision de Donald Trump concernant l'augmentation des taxes sur l'acier et l'aluminium plonge le monde dans une tendance protectionniste. L'UE, la chine, le Canada et la Turquie adoptent des stratégies de riposte. Quant aux grandes entreprises sidérurgiques du Maroc, l'option des mesures de sauvegarde comme dispositif de protection du secteur est un préalable.

Contexte général : « les nouvelles taxes américaines bouleversent l'équilibre au sein secteur sidérurgique »

Au lendemain de la décision des USA concernant l'augmentation des taxes d'acier et d'aluminium, dont le but était de contraindre Pékin à modifier radicalement sa politique en matière de commerce, de transfert de technologie et de subventions aux industries de haute technologie. Cette taxation crée une panique totale dans le monde de l'acier. Cependant, les réactions ne tardent pas à arriver, l'UE ne reste est pas indifférente et renforce sa politique commerciale .Du coté du Canda, la réaction est plus frontale. Ottawa a déjà annoncé des taxes sur 16,6 milliards de dollars canadiens (12,8 milliards de dollars américains) de produits américains. Ainsi des vagues de riposte perturbent la quiétude économique mondiale. Le continent Africain dans une posture observatrice n'est tout de même pas épargné, les conséquences peuvent être de plusieurs ordres. Le Maroc représentant un HUB pour l'Afrique, se voit aussi impacter mais reste pas inactive. Les acteurs du secteur sidérurgique Marocain envisagent une action de prorogation des mesures de sauvegarde.

> **LES ACTEURS DU SECTEUR SIDÉRURGIQUE MAROCAIN ENVISAGENT UNE ACTION DE PROROGATION DES MESURES DE SAUVEGARDE.**

L'UE et sa politique commerciale : un véritable rempart !

L'objectif est de protéger les producteurs de l'UE des préjudices causés par une concurrence déloyale et, ainsi, garantir un commerce libre et équitable. Les mesures dont il a été convenu créent un cadre qui permettra d'instituer des droits plus élevés sur les importations qui font l'objet d'un dumping ou de subventions.

Ces nouvelles dispositions relatives aux instruments de défense commerciale de l'UE nous permettront de mieux défendre les intérêts de l'Europe. Elles protégeront nos entreprises d'une concurrence déloyale en assurant davantage de transparence et de prévisibilité. Associées à la nouvelle méthode de détection et de correction des importations faisant l'objet d'un dumping, qui entre en vigueur ce jour, ces règles actualisées permettront de s'assurer que le système de défense commerciale de l'UE est adapté et prêt à relever les défis d'aujourd'hui.

Le règlement proposé prévoit:

- d'améliorer la transparence et la prévisibilité en ce qui concerne l'institution de mesures antidumping et antisubventions provisoires. À ce titre, il dispose que des droits provisoires ne sont appliqués qu'à l'issue d'un délai de trois semaines suivant la publication de la mesure instituée, et il institue des filets de sécurité supplémentaires pour régler la question du stockage d'importations;
- de permettre l'ouverture d'enquêtes sans demande officielle de l'industrie en cas de menaces de rétorsion de la part de pays tiers;
- de permettre aux organisations syndicales de déposer plainte aux côtés de l'industrie et de les autoriser à devenir parties prenantes à la procédure;
- de raccourcir la durée des enquêtes afin que leur durée normale soit de sept mois et en tout état de cause de huit mois au maximum. Les droits définitifs devront être institués dans un délai de quatorze mois;
- de permettre l'institution de droits plus élevés lorsqu'il existe des distorsions concernant des matières premières, y compris l'énergie, qui représentent, individuellement, une part supérieure à 17 %. Cela permettrait d'adapter le niveau des droits institués selon la règle du droit moindre lorsque cela est dans l'intérêt de l'UE. L'institution de droits plus élevés prévoira une marge bénéficiaire fixée à 6 % au minimum;
- de permettre aux importateurs de se faire rembourser les droits perçus au cours d'un réexamen au titre de l'expiration des mesures, lorsque les mesures de défense commerciale ne sont pas maintenues;
- de tenir compte de normes sociales et environnementales lors de l'évaluation de l'acceptabilité d'un engagement et de la détermination de la marge d'élimination du préjudice.(site du Conseil de l'Union européenne)

G20-Argentina 2018 : Focus sur la coopération dans le commerce

Le commerce est un moteur de croissance, mais le commerce équitable est un moteur de développement, qui exige des institutions mondiales équitables et des règles claires. Nous avons besoin d'un système fondé sur des règles, fort et compatible avec l'Organisation mondiale du commerce (OMC) aux niveaux multilatéral, régional, bilatéral et national. Repenser un système efficace pour renforcer les liens en matière de commerce et d'investissement est une tâche cruciale pour réactiver la croissance inclusive, la création d'emplois et la participation de la micro, petite et moyenne entreprises aux chaînes de valeur mondiales. Ce seront les principes qui guideront la présidence argentine dans le programme commercial.(Site ,du G20-Argentina 2018)

La chine : le vice-ministre chinois du Commerce Wang Shouwen se sert de la tribune du G20-2018 pour dénoncer l'unilatéralisme et le protectionnisme commercial !

Dans son discours, Wang Shouwen a indiqué que le populisme et le protectionnisme commercial se développent actuellement dans le monde entier et que le système commercial multilatéral est confronté à de sérieux défis. À son avis, le G20, en tant que principale plate-forme de la coopération économique mondiale, doit s'opposer fermement à l'unilatéralisme et au protectionnisme commercial afin de contribuer positivement à la construction d'une économie mondiale ouverte. La Chine soutient l'OMC dans ses réformes nécessaires pour résoudre la crise d'existence de cette organisation. De même, il est déterminé à promouvoir l'avancement du système commercial multilatéral et à préserver l'espace pour le développement des membres en voie de développement. Les pays membres du G20 devraient tirer pleinement parti des possibilités d'investissement et de développement commercial de la chaîne de valeur mondiale et de la nouvelle révolution industrielle pour partager des informations, renforcer la coopération pratique, créer un environnement favorable au commerce et aux investissements internationaux , aider les pays en voie de développement et les PME à accroître leur capacité à participer aux investissements et aux échanges internationaux et à partager les avantages du développement de l'économie mondiale. La Chine continuera inlassablement à étendre son ouverture à l'étranger, à appliquer des politiques d'importation efficaces et positives et à créer un environnement commercial caractérisé par une concurrence loyale, la légalisation, l'internalisation et la facilitation. La Chine se réjouit de la participation des pays membres à la première Exposition internationale d'importation de Chine pour partager les bénéfices du développement économique chinois.

Lors de la réunion, Wang Shouwen a eu des entretiens avec les directeurs de plusieurs délégations et, en outre, avec le directeur général de l'OMC. (site , du Ministère du commerce Chinois)

Ottawa : soutien aux producteurs d'acier canadiens au moyen de mesures de sauvegarde provisoires sur certaines importations d'acier

Pour défendre l'industrie nationale de l'acier et appuyer les travailleurs et les entreprises du pays, le gouvernement du Canada prend des mesures additionnelles pour prévenir le détournement vers le Canada de produits d'acier en provenance de l'étranger.

Le gouvernement du Canada impose des mesures de sauvegarde provisoires sur les importations de sept produits : les tôles lourdes, les barres d'armature pour béton, les produits tubulaires pour le secteur de l'énergie, les tôles minces laminées à chaud, l'acier prépeint, le fil en acier inoxydable et le fil machine. Les mesures de sauvegarde provisoires entreront en vigueur le 25 octobre 2018.

Le gouvernement demande également



au Tribunal canadien du commerce extérieur (TCCE) de mener une enquête afin de déterminer si des mesures de sauvegarde définitives sont justifiées et, le cas échéant, de recommander des mesures correctives appropriées. Les mesures de sauvegarde provisoires seront en vigueur pendant 200 jours en attendant les conclusions et les recommandations du TCCE.
Aux termes de l'Accord sur les sauvegardes de l'Organisation mondiale du commerce et du Tarif des douanes, des mesures globales de sauvegarde peuvent être appliquées si une enquête détermine qu'un produit est importé en quantité tellement accrue et dans des conditions telles que son importation cause ou menace de causer un dommage grave aux producteurs nationaux de ce produit. Dans des circonstances exceptionnelles où tout délai pourrait causer un tort qu'il serait difficile de réparer, des mesures de sauvegarde provisoires peuvent être appliquées pendant une période maximale de 200 jours sur la base d'une décision préliminaire en attendant les conclusions d'une enquête.

Forme des mesures de sauvegarde provisoires

Les mesures de sauvegarde provisoires annoncées aujourd'hui prendront la forme d'un contingent tarifaire, assorti d'une surtaxe de 25 % sur les importations des sept produits susmentionnés dépassant une quantité définie. Afin de faciliter l'administration du contingent tarifaire, les produits assujettis aux mesures de sauvegarde provisoires seront ajoutés à la Liste des marchandises d'importation contrôlée. Affaires mondiales Canada sera responsable de l'administration des contingents de produits importés non assujettis à la surtaxe, au moyen de la délivrance de licences d'importation. Les principaux éléments du contingent tarifaire sont les suivants :

- Volume contingentaire total : Pour chaque catégorie de produits d'acier, la quantité totale de marchandises qui peuvent être importées sans être assujetties à une surtaxe au cours de la période des mesures de sauvegarde provisoires est limitée. Le volume contingentaire total pour chaque catégorie est établi en fonction du volume moyen des importations de ces marchandises au cours d'une période similaire à celle visée par les mesures de sauvegarde provisoires en 2015-2016, en 2016-2017 et en 2017-2018.
- Périodes contingentaires : Le volume contingentaire total est séparé en quatre périodes de 50 jours. Lorsque le contingent d'importations d'une catégorie de produits d'acier pour une période donnée est atteint, les importations appartenant à cette catégorie sont assujetties à une surtaxe pour le reste de cette période. Tout contingent restant à la fin d'une période sera reporté à la période suivante.
- Limite quantitative : Pour chaque catégorie de produits d'acier, la part du contingent total qui peut être remplie par un seul pays est limitée. Cette limite correspond à la part des importations la plus élevée provenant d'un seul pays en fonction des volumes d'importation historiques de ce produit. Si le volume d'importations d'une catégorie de produits provenant d'un pays atteint la limite déterminée, toutes les importations subséquentes de cette catégorie de produits en provenance de ce pays seront assujetties à la surtaxe pour le reste de la période des mesures de sauvegarde provisoires de 200 jours. (Site du Ministère des Finances Canada)

La Turquie actionne une plainte contre les USA auprès de l'OMC !

La chronologie et le contexte factuel des mesures en cause sont les suivants. Dans deux séries de proclamations présidentielles, datées du 8 et du 22 mars 2018, le Président des États Unis a annoncé un droit d'importation additionnel de 25% sur certains produits en acier et un droit d'importation additionnel de 10% sur certains produits en aluminium en provenance de tous les pays, à l'exception de l'Australie, de l'Argentine, du Brésil, du Canada, de la Corée, du Mexique et de l'Union européenne. Ces mesures ont pris effet le 23 mars 2018.
Ultérieurement, le 30 avril 2018, le Président des États Unis a publié deux autres proclamations présidentielles qui exemptaient les importations en provenance de l'Argentine, de l'Australie, du Brésil et de la Corée de ces droits additionnels sur certains produits en acier, et qui exemptaient les importations en provenance de l'Argentine, de l'Australie et du Brésil de ces droits additionnels sur certains produits en aluminium. Il apparaît que ces exemptions s'appliquent sur une durée indéterminée. Le Président des États Unis a aussi étendu l'exemption des droits d'importation additionnels pour le Canada, le Mexique et l'Union européenne jusqu'au 31 mai 2018.
À la date du 1er juin 2018, il apparaît que les droits additionnels sur certains produits en acier s'appliquent à tous les pays d'origine, à l'exception de l'Argentine, de l'Australie, du Brésil et de la Corée. Il apparaît que les droits additionnels frappant certains produits en aluminium s'appliquent à tous les pays d'origine, à l'exception de l'Argentine et de l'Australie. Il apparaît que des contingents ont été ouverts en ce qui concerne les importations d'acier en provenance de l'Argentine, du Brésil et de la Corée, et en ce qui concerne les importations d'aluminium en provenance de l'Argentine.
Le 10 août 2018, le Président des États Unis a modifié les droits additionnels pour certains produits en acier applicables à la Turquie en les augmentant pour les faire passer de 25 à 50%, avec effet au 13 août 2018. En outre, le 10 août 2018, le Président des États Unis a annoncé qu'il modifierait les droits additionnels pour certains produits en aluminium applicables à la Turquie, en les faisant passer de 10 à 20%.
Il apparaît que ces mesures ont été prises sur la base de l'article 232 de la Loi de 1962 des États Unis sur l'expansion du commerce extérieur et ont été précédées de deux enquêtes sur les produits en acier et en aluminium, respectivement, menées par le Département du commerce des États Unis (USDOC) en vertu de cette disposition, ainsi que sur la base de l'article 705 du United States Code of Federal Regulations (15 CFR 705). Dans les deux enquêtes, l'USDOC a déterminé que les quantités et les circonstances présentes des importations d'acier et d'aluminium affaiblissaient l'économie interne des États Unis et menaçaient de compromettre la sécurité nationale, comme défini à l'article 232. (Site, de l'OMC)

Maroc : les acteurs de la sidérurgie Marocaine soumettent aux autorités une requête de renouvellement des mesures de sauvegarde

Le Ministère du commerce extérieur a été destinataire d'une requête de réexamen émanant de l'Association des Sidérurgistes du Maroc (ASM), en tant que branche de production nationale du fil machine et du fer à béton, par laquelle elle demande la prorogation de 4 ans, de la mesure de sauvegarde en vigueur sur les importations du fil machine et du fer à béton.
Après examen des renseignements contenus dans ladite requête, le Ministère a conclu, conformément aux articles 56 et 57 de la loi n» 15-09 sur les mesures de défense commerciale, que les éléments fournis sont suffisants pour justifier l'ouverture d'une enquête de réexamen pour prorogation de la mesure de sauvegarde en vigueur.
Ainsi, le Ministère a décidé, après avis de la Commission de Surveillance des Importations (CoSI)' réunie Le 27 juillet 2018, d'ouvrir une enquête de réexamen pour prorogation de la mesure de sauvegarde sur les importations du fil machine et du fer à béton.
l'ASM a déposé une demande de prorogation pour le RB et FM et que Maghreb steel à déposé également une demande de prorogation auprès du MCE. En effet, les opérateurs du secteur estiment que la prorogation des mesures de sauvegarde reste une nécessité pour maintenir l'équilibre du secteur et assurer la viabilité de ses acteurs.
- En absence de mesure de sauvegarde, le marché marocain sera inondé par des exportations détournées en raison du développement de facteurs et circonstances nouveaux qualifiant la conjoncture internationale du marché de produits sidérurgiques tels que l'accroissement de la surcapacité mondiale, la croissance des exportions chinoise et l' introduction de mesures de mesures de sauvegarde récentes par les grands acteurs de marché mondiale des produits en question'(enquête de réexamen pour prorogation de la meure de sauvegarde sur les importations du fil machine et du fer à béton , site du Ministère de l'industrie ,de l'Investissement ,du Commerce et de l'Economie Numérique).
En somme, dans l'espérance d'un compromis entre les États Unis et la Chine, les différents acteurs mondiaux du secteur sidérurgiques se mettent à l'abri contre les conséquences de cette guerre commerciale. Le Maroc en fait autant, car le secteur de la sidérurgie représente un véritable levier économique.



UNIVERS ACIER
LE GÉNIE DE LA SPÉCIALISATION

Acteur majeur de la sidérurgie au Maroc, Univers Acier s'est engagé dans une stratégie de diversification de ses activités des plus importantes. Focus sur un groupe chahuté par une féroce concurrence qui se lance dans une nouvelle phase de recherche de valeur ajoutée.

Univers Acier, Mastodonte de la sidérurgie au Maroc et fleuron national du secteur secondaire, est plus que jamais aux devants de la scène régionale. Après avoir réussi son plan de restructuration, entamé en 2013 avec pour objectif d'investir davantage dans ses lignes de production pour diversifier ses activités, le groupe présidé par Mohammed Azmi, en tandem avec Ibrahim Azmi, administrateur, a réussi à s'imposer grâce à sa stratégie tournée vers l'efficacité et la compréhension du marché. Tous deux ont réussi à nager à contre-courant dans un contexte sectoriel marqué par la récession et soumis aux pressions multiples exercées par les producteurs étrangers, ce qui n'est pas chose aisée. «Le secteur de la sidérurgie a connu des hauts et des bas durant les 20 dernières années. Et à chaque dandinement, nous étions là à observer et à étudier l'évolution du marché. Aujourd'hui, ce marché connait encore de nombreux soubresauts. La stratégie d'industrialisation du pays, couplée à une perméabilité maîtrisée des intrants étrangers selon les règles de la compétitivité saine, ont permis de voir émerger une nouvelle industrie, encore fragile calée sur l'évolution des besoins», nous explique le président Mohammed Azmi. Pour comprendre comment le duo a fait pour tenir le cap, et où ils en sont aujourd'hui, il faut remonter à la source.

Résilience

LONGOFER, créée en 1986 et société-mère, n'avait pour activité principale que la commercialisation de produits métallurgiques (laminés marchands, tôles, tubes, poutrelles, etc.). Ce n'est qu'en 1993 que la première plateforme de production de tubes soudés a été lancée, avec seulement 3 lignes de production. Mais c'est en mai 2002 que les choses ont commencé à prendre forme, avec la création d'Univers Acier, née d'une joint-avec le Turc Demirsan, et dotée d'un capital de 295 millions de dirhams. La nouvelle entité a démarré sa production pour le premier laminoir en 2004. Durant la même année, Univers Acier a réussi à s'accaparer 20% du marché des produits longs. 3 ans plus tard, soit en 2007, elle inaugure son nouveau site industriel situé à Tit Mellil, couvrant une superficie totale de plus de 100.000 m^2. Il ne lui faudra pas plus d'une année pour démarrer son activité de la galvanisation à chaud, ainsi que la production de tubes de gros diamètre. Le deuxième laminoir verra le jour en 2009. L'intégration en amont par la mise en service d'une aciérie destinée à la production de billettes a été réalisée en 2010. Elle aura nécessité un investissement de l'ordre de 1 milliard de dirhams. La même année, le marché national change de configuration. La nature du besoin a évolué, et s'est inscrite à l'opposé des évolutions que connaissent traditionnellement -notamment en Europe- les produits de sidérurgie, naturellement orientée vers l'industrie lourde. Au Maroc, ce n'est pas le cas. Le marché domestique concentre près de 90% de ses besoins dans la construction : 85% émanaient du secteur de l'immobilier, et 15% des projets d'infrastructures. Les sidérurgistes nationaux, dont Univers Acier, tenaient ainsi leur nouveau cap. Comptant à son actif une aciérie et deux laminoirs, Univers Acier était l'un des deux seuls sidérurgistes à justifier des critères d'intégration. Sa capacité à produire lui-même ses matériaux a ainsi fait du numéro 2 national un acteur de premier plan. Et cette intégration, Univers Acier l'a préparée depuis 2007 avec le lancement de la construction de son deuxième site de production, situé à Sidi Hajjaj. Inaugurée en 2010, c'est cette aciérie qui a valu au sidérurgiste son rang de leader national, et lui a permis de tirer son épingle du jeu. Dès lors, ses ambitions à l'export commençaient à se dessiner. Ce sera l'apanage de la société mère, Longofer, qui exportera des années durant vers des marchés d'Afrique subsaharienne. Les relais de croissance sont si intéressants qu'Univers Acier s'y mettra également en étudiant en profondeur les possibilités d'exportation de ses ronds à béton, fils machine et billette vers pas moins de 20 pays.

En 2017, Consciente de la nécessité d'élargir son panel afin de créer plus de valeur et d'emplois au Maroc et trouver des pistes de substitution aux importations. Le sidérurgiste cherche à se développer en cherchant une plus grande diversification et une recherche de plus de valeur ajoutée en exploitant au maximum les synergies entre ses différentes filiales. Ainsi, 3 nouvelles entités ont vu le jour pour supporter cette stratégie annoncée.

Il s'agit de :

- LONGINOX, spécialisée dans la fabrication de tubes et de profilés en inox, destinés aux industries automobile, alimentaire, électroménagère, logistique (transport et équipement) et décorative.
- MEGATUBE, spécialisée dans la conception d'une ample gamme de tubes en acier de grandes dimensions en différents formats, marquant une première nationale puisque ce type de tubes n'était, jusque-là, disponible au Maroc que par voie d'importation.
- ARMASTEEL pour La fabrication et montage de la Charpente métallique, la fourniture et pose d'Armature coupée façonnée, la fabrication, vente, location et prestation de service des échafaudages, la fourniture et livraison de béton prêt l'emploi, la fourniture et pose de béton armé, la fourniture des éléments préfabriqués en béton et la fourniture et pose de pavé.



Univers Acier en chiffres

Le groupe présidé par Mohammed Azmi pèse près de 3.5milliards de dirhams de chiffre d'affaires, et emploi plus de 1.500 collaborateurs. En 2018, le groupe compte des entités indépendantes et complémentaires, avec un potentiel de production tourné à l'export de près de 50% de sa production annuelle. L'ancrage visé par Univers Acier et ses consœurs table sur un développement simultané hors frontières marocaines visant une vingtaine de pays d'Afrique subsaharienne. Et pour réussir ces défis et créer une synergie entre toutes ces différentes filiales Amine Louali vient de rejoindre le groupe dorénavant appelé SINAM Group comme directeur général du Groupe.

INTERVIEW

AMINE LOUALI,

DIRECTEUR GÉNÉRAL DU GROUPE «SINAM»

Il est certain que nous allons franchir le pas et produire de «l'acier vert» à notre tour cela fait parti des projets importants pour le Groupe que nous devons réussir



Vous avez dirigé Maghreb Steel et aujourd'hui vous êtes le directeur général du groupe SINAM ; ces métiers sont ils similaires, connexes et peut on parler de même défi ?

La nature de la mission à SINAM Group est très différente de celle à Maghreb Steel. L'enjeu à Maghreb Steel était la survie dans un contexte ou au démarrage de la mission, l'entreprise était à l'arrêt, un contexte social compliqué et une sur médiatisation du cas «iconique» de l'entreprise. Dans le cas de SINAM, le challenge est d'une autre nature, une entreprise familiale certes, mais dans une perspective de développement avec beaucoup de projets lancés et pour objectif de fédérer et faire converger les efforts de tous à travers la structuration de l'entreprise. Les ressources sont disponibles, l'enjeu est de les canaliser pour atteindre plus vite les objectifs, réduire le risque et maximiser la valeur ajoutée du Groupe. C'est un nouveau challenge qui je l'espère permettra de révéler le plein potentiel du Groupe et consacrer les efforts de plus de 30 ans de la famille Azmi.

A deux mois de la fin des droits (mesures de sauvegarde) quelles sont vos perspectives ?

Le contexte mondial est toujours chahuté, au-delà de la simple offre et la demande qui pourrait réguler les marchés, nous observons un fort interventionnisme des Etats producteurs pour protéger l'industrie sidérurgique, considérée comme stratégique.

Le Maroc défend timidement son marché avec des mesures qui ne dépassent guère les 7 à 8% alors que les dernières mesures mise en place par les Etats-Unis ou l'Europe sont autour de 25%. Les pays producteurs ayant construit leurs capacités sur les marchés à l'export se retrouvent sous pression et vont se tourner naturellement vers les marchés les moins protégés. Nous risquons de subir des vagues d'importations anti-concurrentielles dans un marché où les débouchés se font de plus plus rares si nous restons à des niveaux aussi faibles. Le renouvellement des mesures de sauvegarde n'est pas un choix mais une obligation si nous souhaitons conserver cette industrie au Maroc après cette déferlante. Avec des objectifs d'industrialisation de notre pays, nous devons protéger notre valeur ajoutée et nos emplois au même niveau que la concurrence.

L'ASM organise la deuxième édition de steel Impulse pour gérer la thématique des énergies renouvelables et leur impact sur les secteurs, quel est votre vision par rapport au groupe SINAM ?

L'énergie est le 2e poste de couts dans notre industrie et nous avons cette opportunité d'avoir un niveau d'ambition exemplaire au Maroc par rapport aux énergies renouvelables. Nous sommes pleinement conscient du rôle que doit jouer notre secteur dans cette nouvelle équation énergétique et certains de nos confrères sont déjà de grands clients des projets éoliens ou autres. Au niveau de notre Groupe, nous sommes conscients de l'opportunité qu'offrent ces projets et nous étudions plusieurs options dans ce sens. Il est certain que nous allons franchir le pas et produire de «l'acier vert» à notre tour, cela fait parti des projets importants pour le Groupe que nous devons réussir. Dans un autre registre, les projets d'énergies renouvelables sont consommateurs d'acier et nous sommes bien placés pour fournir tous les projets, en acier noir et inoxydable. Nous avons déjà fourni les premiers projets et nous comptons nous renforcer dans les prochains.



STEEL IMPULSE : LA PLATEFORME DE RÉFLEXION CRÉÉ PAR L'ASM POUR ACCOMPAGNER LE SECTEUR SIDÉRURGISTE MAROCAIN DANS SON DÉVELOPPEMENT

Dans le cadre de ses activités de promotion et de développement du secteur de la sidérurgie au Maroc, l'Association des sidérurgistes au Maroc (ASM) a lancé, le 13 septembre 2017, un projet dont le principal objectif est de créer des passerelles d'échange et d'écoute entre l'ensemble des décideurs, publics et privés, et des parties prenantes concernées.



La 1 ère édition de « Steel Impulse » a connu un succès incontournable avec la présence et l'appui de Moulay Hafid Elalamy, Ministre de l'industrie de l'investissement du commerce et de l' économie numérique qui a mis en relief dans son discours que «les sidérurgistes marocains sont assurés d'avoir toujours à leur coté l'état, qui les protégera contre toute atteinte qui mettrait en péril leur pérennité ».

L'Association des Sidérurgistes au Maroc (ASM) a choisi comme fusil d'épaule la concertation et l'innovation dans le but de favoriser d'avantage la croissance du secteur. De ce fait, conscient des nombreux atouts du secteur sidérurgique Marocain , qui joue un rôle majeur dans la chaîne de sous-traitance, d'approvisionnement ,et d'équipement de l'ensemble des branches industrielles ,soit 15 milliards de dirhams d'investissement réalisé au cours de la dernière décennie, l'ASM poursuit sa dynamique afin de rendre se secteur plus compétitive. C'est dans cette logique qu'intervient le symposium : Steel Impulse .



La sidérurgie, un secteur au cœur du développement industriel du Maroc

L'industrie de la sidérurgie est considérée à l'unanimité comme un secteur stratégique pour le Maroc. Elle reste jeune, en comparaison avec les industries de la sidérurgie de par le monde, mais elle n'en représente pas moins un intérêt crucial pour le pays. En effet, le secteur vient en amont de secteurs applicatifs clés comme le BTP, les infrastructures, le transport, l'équipement, etc... Son importance l'érige mondialement comme un indice de la richesse d'un pays.

Concernant la deuxième édition de « Steel impulse », elle traitera le volet énergétique qui était un des volets déterminant à l'amélioration de la compétitivité. ET dans ce sens, que l'édition « Steel Impulse 2 », menera des concertations avec les différentes parties prenantes pour l'amélioration du facteur énergétique qui est un facteur-clé de compétitivité du secteur.

> **L'ÉDITION « STEEL IMPULSE 2 », MENERA DES CONCERTATIONS AVEC LES DIFFÉRENTES PARTIES PRENANTES POUR L'AMÉLIORATION DU FACTEUR ÉNERGÉTIQUE QUI EST UN FACTEUR-CLÉ DE COMPÉTITIVITÉ DU SECTEUR**

Une compétitivité

L'énergie est le premier facteur-clé de compétitivité du secteur, cité spontanément. À l'image d'autres secteurs industriels, la sidérurgie est une industrie énergivore. Le coût de l'énergie au Maroc est cher en comparaison avec d'autres pays. Toutefois, cette donnée n'est pas une fatalité selon les interviewé. Le secteur de la cimenterie est donné en exemple en la matière, notamment, pour ses similitudes avec la sidérurgie.

Pour rappel, Steel Impulse est le fruit des efforts conjoints de tous les membres de l'Association des Sidérurgitses du Maroc. Cette dernière a été créée en 2009 par les opérateurs marocains du secteur de la sidérurgie que sont : Sonasid, Maghreb Steel, Moroccan Iron Steel, Univers Acier, Univeral Industrial Steel, Somasteel et Riva Industries.

INTERVIEW : MEHDI MALIKI,

DGA INDUSTRIEL ET DÉVELOPPEMENT DE « MOROCCAN IRON STEEL »

MIS a développé en interne par le biais de l'introduction d'un petit four de réchauffage le chargement à chaud



Quelle est la situation actuelle de « MIS »?

MIS produit de la billette et du Fer à béton. La billette est tout d'abord produite dans l'acierie à Induction et puis acheminer vers le four de réchauffage des billettes avant d'être laminées ; ce qui représente un process très standard dans la production du fer à béton.

Comment vous gérez la combustion au niveau de l'usine ?

Le process standard génère beaucoup de consommation de fuel pour réchauffer les billettes une fois produites au niveau de l'aciérie sans parler des frais exorbitant de la logistique et des pertes sur rendement liées au phénomène d'oxydation du fer.

Quelles sont vos mesures pour améliorer l'activité de MIS en tenant compte le respect de l'environnement et le développement durable ?

MIS a développé en interne par le biais de l'introduction d'un petit four de réchauffage le chargement à chaud. Une fois les billettes sont produites passent directement dans un petit four pour élever la température de 900 à 1050°C. La consommation du fuel s'est vue alors réduite de 70%. Les émissions des gaz NOx et SOx ainsi que des poussières sont ainsi réduites d'autant.

Quelle est la situation internationale et nationale du secteur de l'acier ?

La situation nationale et internationale du secteur de l'acier est très difficile caractérisée par une forte concurrence, une baisse considérable de la demande et des prix très bas qui ne laissent aucune marge de manœuvre pour les sidérurgistes. Ceci a pousser les différents gouvernements a mettre des barrières douanières draconiennes devant l'import de produits sidérurgistes pour sauvegarder leur secteur respectif.

Comment les acteurs du secteur sidérurgique en général et MoroccanIronSteelen particulier ont vécu l'année 2018 ?

L'année 2018, est une année très difficile pour le secteur en général caractérisée par une demande en fer très médiocre. Les prix des intrants ne cessent d'augmenter alors que les prix de vente sont quasiment stagnants.

Quelles sont vos prévisions pour l'année 2019 ?

En 2019 ; MIS va continuer son plan de développement pour réduire ses couts de revient et améliorer sa compétitivité. Un grand projet de SHREDDER de la ferraille est dans le pipe. Le matériel est en cours de livraison avec des prévisions de démarrage vers décembre 2018. Ce projet va permettre de réduire considérablement les prix de revient, augmenter la production et réduire les émissions de poussières et gaz.

En espérant que l'état booste les projets d'infrastructures.

Pouvez-vous nous parler de l'Association des Sidérurgistes du Maroc «ASM» et de l'évènement «Steel Impuls» ?

L'ASM fait un travail important pour le secteur ; les mesures de sauvegardes en cours sont sin quinone de la survie du secteur en général. Steel Impule sensibilise les parties prenantes à mieux connaitre le secteur de l'acier, les efforts considérables que les différentes sociétés réalisent pour leur survie.

Un dernier mot

Le secteur de l'acier a besoin, à l'instar des USA, EUROPE....d'un soutien major de la part du gouvernement Marocain. Les mesures de sauvegardes doivent à notre sens être draconiennes pour préserver le secteur du gouffre. Le secteur embauche directement ou indirectement (employés, collecteurs, recycleurs, transporteurs....) des milliers voire des centaines de milliers de personnes.

MiS
مغرب الحديد و الصلب
MOROCCAN IRON STEEL



NOUS CONSTRUISONS LE
MAROC DE DEMAIN

MAROC

LE CONTRAT PROGRAMME DU BTP SIGNÉ !

Le contrat-programme entre le gouvernement et les professionnels du secteur du Bâtiment et des travaux public (BTP) a été signé, lundi 24 septembre 2018, à Al Hoceima.

Le contrat programme BTP englobe 10 contrats d'application, s'étalant sur la période 2018-2022.

Ainsi Le contrat cadre définit les principales orientations stratégiques de développement du secteur du BTP. De ce fait, il faut noter que le contrat fut signé du côté du gouvernement, par neuf départements ministériels et, du côté des professionnels, par la Fédération nationale du Bâtiment et Travaux Publics (FNBTP) et la Fédération marocaine du conseil et de l'ingénierie (FMCI).

Cependant, ces 10 contrats d'application couvrent les principales orientations stratégiques de développement du secteur BTP. Ils se fondent sur la vision relative au développement à moyen terme de l'ingénierie et des entreprises de BTP, basée sur un partenariat durable entre les entreprises de l'Etat. De plus, Ce contrat-programme permet aussi de concrétiser la stratégie nationale de développement de l'ingénierie et de l'entreprise de BTP, qui vise à amplifier niveau le secteur en offrant un environnement adéquat, et booster l'excellence de ce secteur et sa visibilité sur le plan international.

Enfin, notons que la mise en œuvre du contrat programme a été assurée par des comités de pilotage et de suivi qui ont réuni les représentants des ministères concernés, de la FNBTP et de la FMCI.

Notons que le secteur sidérurgique et fortement dépendant du secteur du BTP. Plus la commande publique et privé augmente pour la construction de bien ou d'infrastructure, plus la demande locale du rond à béton augmente. De ce fait le secteur de la sidérurgie, surveille de près les différents agrégats économiques du royaume, notamment, ceux du secteur du BTP, du Ciment....

LA DEMANDE MONDIALE D'ACIER RESTE SOLIDE

L'Association mondiale de l'acier a doublé mardi ses prévisions de croissance de la demande mondiale pour 2018 et 2019 mais a indiqué que les tensions commerciales mettaient sous pression les perspectives du secteur.

La demande d'acier devrait progresser de 1,4% l'an prochain à 1,681 milliard de tonnes, selon l'association plus connue sous le nom de Worldsteel, qui représente 85% des aciéristes mondiaux.

C'est le double de la prévision d'une croissance de 0,7% qui avait été donnée en avril. Cela représente toutefois un ralentissement par rapport à la croissance de 3,9% attendue cette année, à 1,658 milliard de tonnes. En avril, Worldsteel avait donné une prévision de croissance de 1,8% pour 2018.

La demande d'acier de la Chine devrait progresser de 6% cette année, à 781 millions de tonnes et être stable en 2019, selon l'association. «La croissance de la demande d'acier de la Chine devrait ralentir en l'absence de mesures de soutien», a indiqué Worldsteel dans un communiqué publié lors de son assemblée générale annuelle qui s'est tenue cette année à Tokyo.

«La demande mondiale d'acier fait face à des incertitudes liées aux tensions dans l'environnement économique mondial», a ajouté l'association. L'industrie de l'acier est généralement considérée comme un baromètre de la santé de l'économie mondiale.

Source : L'usine Nouvelle

SOMASTEEL, VISIONNAIRE MULTIDISCIPLINAIRE

AUTOMATISATION

Fluidifier la **chaine de production** en complétant **l'automatisation de l'usinage** ultramoderne et **diminuer** les risques d'**erreurs humaines** tout en réduisant les chances d'**accidents au travail**.

INDICATEURS

Consolider les **chiffres de l'entreprise** en **indicateurs** utiles afin de prendre des **décisions** éduquées pour une **revue de direction réussie**.

ÉCO-ÉNERGIE

Un contrôle général des **paramètres d'environnement** de l'entreprise permet une **économie importante d'énergie**.

DIGITALISATION

Amélioration du **système informatique** actuel en liant tous les services pour une **vision d'ensemble** et une **accessibilité immédiate** à l'information.



RÉDUCTION DES ÉMISSION

RECYCLAGE

Implémentation des normes **iso 14001**, tout en favorisant les **cercles de traitement fermés**.

GESTION-EAU

Dans l'optique d'**entreprise Écoresponsable SomaSteel** innove en créant des **cercles d'eau fermés**, contrôlant ainsi la **chaleur des rejets** et présentant une **économie d'eau** et **d'énergie** considérable.

TEAM BUILDING

Renforcer les liens entre les différents acteurs de **SomaSteel** en organisant des sessions de **Team Building** et un **Leadership Visionnaire**.

SANTÉ-SÉCURITÉ

En usant de **Management Visuel**, et en s'inspirant des normalisations internationales suivant la norme **OHSAS 18001**, **SomaSteel** améliore la sécurité au sein de ses locaux jour après jour.

SomaSteel

LE LAMINAGE DE PRÉCISION

Km 16 Route D'el Jadida Oulad Azzouz
Casablanca
Fixe : (+212) 0522 65 28 08/09
Fax : (+212) 0522 65 00 97

www.somasteel.ma

INTERVIEW

LAMIA SIDELKHIR, RESPONSABLE ETUDES ET BENCHMARK, «UNIVERSAL INDUSTRIAL STEEL»

Le secteur de la sidérurgie est un secteur clé aux externalités positives innombrables pour l'économie marocaine

Comment se porte votre entreprise aujourd'hui, au vue de la conjoncture nationale ?
L'année 2018 est une année de défi pour Universal Industrial Steel comme pour le reste des producteurs de l'Acier au Royaume. L'activité des principaux débouchés du secteur a connu un net ralentissement à cause d'un contexte de faible croissance de 2% des mises en chantier, du ralentissement de l'auto-construction, et du manque de visibilité concernant les investissements publics.
Notre entreprise a par ailleurs su traduire ces défis en opportunités dans le but de gagner un avantage concurrentiel sur le long terme et attirer plus de clients afin d'accroître sa part de marché.
La diversification de nos produits vient en premier lieu, à travers le développement d'un Atelier destiné à la production de toutes les formes d'armatures. Cet Atelier est doté de machines modernes et automatisées respectant les normes nationales et internationales. Nous avons également entrepris une restructuration de notre matériel industrielle de sorte à l'adapter aux changements que connait le secteur de la sidérurgie.
Ceci nous a permis d'améliorer la qualité de nos produits qui sont maintenant sollicités par les plus grandes sociétés de construction dans le pays. Grâce à la stratégie de déploiement adoptée, notre zone de distribution s'est étendue vers tout le royaume.
La fonction RH à son tour contribue énormément à l'amélioration de la performance au sein de l'entreprise .Nous considérons que le développement du capital humain est un facteur de succès pour notre société, il repose essentiellement sur la formation et la gestion des carrières mais également sur la cohésion et la synergie entre les équipes via le team buildings.

> L'ANNÉE 2018 EST UNE ANNÉE DE DÉFI POUR UNIVERSAL INDUSTRIAL STEEL COMME POUR LE RESTE DES PRODUCTEURS DE L'ACIER AU ROYAUME. L'ACTIVITÉ DES PRINCIPAUX DÉBOUCHÉS DU SECTEUR A CONNU UN NET RALENTISSEMENT À CAUSE D'UN CONTEXTE DE FAIBLE CROISSANCE DE 2% DES MISES EN CHANTIER, DU RALENTISSEMENT DE L'AUTO-CONSTRUCTION, ET DU MANQUE DE VISIBILITÉ CONCERNANT LES INVESTISSEMENTS PUBLICS.

Quel est l'état des lieux du secteur sidérurgique actuellement au Maroc ?
Le secteur de la sidérurgie est un secteur clé aux externalités positives innombrables pour l'économie marocaine, un secteur fortement capitalistique aux investissements massifs, qui alimente de nombreux secteurs importants pour le pays, les infrastructures, les équipements etc .
Cela dit, le secteur reste encore jeune et son potentiel est encore loin d'être exploité de manière optimale. Surtout qu'il est fortement énergivore et donc dépendant des coûts énergétiques. Il est également dépendant de manière accrue au BTP.
Ainsi, ce manque de diversification des débouchés ralentit sa croissance. En dépit de cette situation, nous restons très confiants dans le potentiel de croissance du secteur surtout qu'il a connu une certaine stabilité durant le deuxième semestre 2018.
D'autant plus que nous sommes rassurés d'avoir l'État à notre côté, nous protégeant contre toute atteinte qui mettrait en péril la pérennité de l'industrie siderurgique, notamment à travers des investissements colossaux de plus 12 milliards de dirhams qui ont concerné principalement l'activité de laminage mais ont porté, également, sur l'activité d'aciérie permettant, ainsi, une intégration du secteur et favorisant sa compétitivité au niveau international.

Que pensez-vous de la « guerre de l'acier » suite à la décision du président américain d'instaurer des taxes sur les importations d'acier et d'aluminium ? Et dans quelle mesure cela pourrait affecter les industriels marocains?
Depuis le 23 mars 2018, les États-Unis appliquent des droits à l'importation de 25 % sur un grand nombre de produits en acier et de 10 % sur les produits en aluminium.
La raison invoquée pour mettre en place les droits de douane additionnels est la sécurité nationale, conformément à la section 232 du Trade expansion Act de 1962.
Le marché international est devenu très concurrentiel avec la montée de ces mesures tarifaires qui réduisent les marchés des grands exportateurs (Chine, Turquie...).
Les conséquences indirectes qui en découlent sont préoccupantes, pour deux raisons :
Premièrement, parce que les exportations qui ne trouvent pas preneur sur le marché américain pourraient être réorientées vers le marché Africain, dans des secteurs souffrant déjà de surcapacités de production et de prix déprimés. C'est la raison pour laquelle la Commission Marocaine a maintenu les mesures de sauvegarde.
Deuxièmement, parce que ces mesures pourraient marquer le début de conflits commerciaux de plus grande ampleur, soit du fait de la surenchère des représailles, soit parce que les États-Unis prendraient ensuite d'autres mesures du même type. Une enquête pour imposer des droits additionnels sur les importations d'automobiles vient en effet d'être ouverte le 23 mai dernier par le département de commerce des États-Unis.

Quelles sont vos orientations stratégiques pour le futur (en termes de croissance, de nouvelles implantations, d'export à l'international...) ?
Face à un marché en perpetuel mouvement et de plus en plus concurrentiel, nous cherchons á nous distinguer en proposant un service unique et des produits de très bonne qualité á nos clients.

> NOUS CONSIDÉRONS QUE LE DÉVELOPPEMENT DU CAPITAL HUMAIN EST UN FACTEUR DE SUCCÈS POUR NOTRE SOCIÉTÉ, IL REPOSE ESSENTIELLEMENT SUR LA FORMATION ET LA GESTION DES CARRIÈRES MAIS ÉGALEMENT SUR LA COHÉSION ET LA SYNERGIE ENTRE LES ÉQUIPES VIA LE TEAM BUILDINGS.

Cette orientation stratégique ne peut être atteinte sans le developpement des axes concordant avec nos priorités et les moyens necessaires à leurs realisations. Parmi les actions entreprises il y'a :
-La renovation et la mise au point de notre ligne de production à travers un programme d'optimisation adapté.
-La diversificatuon de nos produits avec le lancement d'une ligne de production de Fil Machine en Bobine comme complément aux deux lignes de production de Rond à Béton et d'armatures dont nous disposons actuellement.

-L'extension de notre zone de distribution vers tout le royaume.

-La formation de notre effectif étant la base de notre succés.

- Après l'obtention de La certification ISO 9001, version 2015 en système de management de la qualité, nous aspirons acquérir la certification en système de management environnemental ISO 14001 :2015 ainsi que la certification ISO 45001 :2018 relative au système de management de la santé et de la sécurité au travail.

Quant á l'export, il reste pour nous un objectif majeur, non seulement pour l'acquisition de nouveaux marchés externes, mais aussi pour rendre notre entreprise internationale.D'ailleurs, une étude de faisabilité á l'export aux pays du CEDEAO a été réalisée pour mettre toutes les chances de notre coté et limiter au maximum les coûts et les risques.





UNIVERSAL INDUSTRIAL STEEL







Véritable référence dans son domaine, Universal Industrial Steel fait parti des premiers producteurs de Fer à Béton et Fil Machine destinés au BTP et à l'industrie au Maroc.

Son usine dont la superficie est de 68 000 m2 couverte , est constitué d'un laminoir d'une capacité de production allant jusqu'à 300 000 Tonnes/an ,de plusieurs ateliers et de zones de stockage.

Depuis sa création en 2009 , UIS mène une politique ambitieuse de Développement de son outil technologique et industriel afin d'améliorer la productivité de son Laminoir et de satisfaire les demandes les plus exigeantes du marché local aux meilleures conditions.

UIS
Universal Industrial Steel

Adresse siège:
353, Espace Idriss, Angle Bd Mohamed V
et La Résistance, Casablanca.
Tél. : +212 5 22 24 10 85
Fax: +212 5 22 24 10 88
contact@uisteel.com / drh@uisteel.com

TARIK AITRI..
NOUVEAU PRÉSIDENT DE LA FIMME



La Fédération des industries métallurgiques, mécaniques et électromécaniques (FIMME), a élu le jeudi 20 septembre, un nouveau bureau.
Cette élection a eu lieu au cours de l'Assemblée générale ordinaire et élective de la fédération.
A la présidence, Tarik Aitri (Prominox) a été élu pour un mandat de trois ans. Il succède à Abdemhamid Souiri. Najib Cherai est élu 1er vice-président et Abdeslam Halouani, 2e vice-président.
AITRI Tarik, 37 ans, diplômé d'un Bachelor en management de la prestigieuse Université de Columbia (New York), est dans l'entreprise depuis 2002 (Prominox) . Il en prend progressivement les rênes, sous le regard vigilant de son fondateur Mohamed Aitri.

TARIK AITRI (PROMINOX) A ÉTÉ ÉLU POUR UN MANDAT DE TROIS ANS.

En trente-neuf ans d'existence, Prominox est devenu une référence dans le travail des métaux, au Maroc et au-delà.
Parmi ses clients: les grandes entreprises marocaines comme l'Office chérifien des phosphates (OCP) ou la Compagnie sucrière marocaine et de raffinage (Cosumar), mais aussi des groupes internationaux tels Renault, Coca-Cola ou Henkel.

Les enjeux de la profession

La sidérurgie ainsi que le industries métallurgiques et mécaniques constitue un secteur hautement stratégique pour le développement de l'économie

nationale et sont d'importants pourvoyeurs d'emplois pour le Royaume. La disponibilité et la qualité des ressources humaines conditionnent la productivité des entreprises et leur compétitivité.
Les évolutions que connait le secteur sidérurgique s'opèrent dans toutes les sphères de l'entreprise. Cela concerne particulièrement la fonction RH qui voit ses objectifs remaniés suivant la recherche de compétitivité et de performances des salariés. Ainsi les principaux acteurs de la sidérurgie nationale s'engagent dans cette voie. Ils sont conscients des enjeux que présente le marché et de la difficulté à trouver les profils appropriés à leur besoin dans un environnement en constante mutation. En effet, les métiers de la sidérurgie nécessitent des technicités spécifiques et des formations qui n'existent pas forcément au Maroc. Les sidérurgistes ont donc mis en place des partenariats avec l'ASM et l'ANAPEC, mais aussi avec quelques écoles et l'OFPPT pour des projets de formations spécifiques à la main d'œuvre qualifiée.
Par ailleurs, le secteur est aussi en proie à l'apparition des nouvelles technologies qui impactent fortement les procédés RH actuellement utilisés les rendant obsolètes.

La digitalisation des RH impose de nouveaux défis aux entreprises. Il y a aussi la nécessité pour les entreprises de s'adapter à une nouvelle génération de collaborateurs appelée, les « Millennials », dont les valeurs sont foncièrement différentes de leurs ainés. Ces derniers accordent une importance primordiale au travail dans une entreprise dotée d'un fort impact social et environnemental.

> LA FIMME PRÉSENTE ÉGALEMENT L'AVANTAGE DE RASSEMBLER DES INDUSTRIES AUX CARACTÉRISTIQUES SIMILAIRES PERMETTANT L'INSTALLATION D'UNE MEILLEURE COMMUNICATION INTERENTREPRISES

C'est pour cela que les entreprises en général et plus particulièrement celles opérant dans la sidérurgie, ont intégré la responsabilité sociétale et le rôle grandissant des RH sur les questions de gestion de la diversité, la recherche de sens et du bienêtre au travail, la prévention des risques sociaux....

Missions de la FIMME
Ayant pour mission de défendre, dans tous les domaines touchant à la profession, les intérêts communs de ses membres et le développement des industries affiliées, la FIMME effectue auprès des pouvoirs publics toutes les démarches ou interventions nécessaires pour assurer la représentation de la profession. Elle favorise le développement de l'activité du secteur via la réalisation d'études portant sur les principales questions d'ordre économique, social, technique, financier, juridique, fiscal et administratif touchant ses branches d'activité et contribue à la formation professionnelle et à la promotion de la qualité au sein des entreprises adhérentes.
La FIMME présente également l'avantage de rassembler des industries aux caractéristiques similaires permettant l'installation d'une meilleure communication interentreprises, l'instauration de relations de collaboration étroite, la mise en place d'une activité de veille permanente sur les secteurs affiliés et la diffusion d'une culture de solidarité.



INTERVIEW

MOHAMED BOUGRIEN,

RESPONSABLE DE QUALITÉ, « RIVA INDUSTRIES»

Nous visons à supprimer le lien entre l'augmentation de la cadence de production et son impact sur la qualité de nos produits

Quelle est la situation actuelle de votre société ?
RIVA Industries est en plein investissement, dans le cadre d'une convention signée avec le gouvernement.

Quelles sont les perspectives et les ambitions de Riva Industries au Maroc et à l'international ?
RIVA Industries a pour vocation de devenir un leader régional dans le domaine de la production de l'acier.

Pouvez-vous nous parler de l'Association des Sidérurgistes du Maroc «ASM» et de l'évènement « Steel Impulse » ?
L'association des sidérurgistes du Maroc est une association professionnelle qui regroupe les sidérurgistes nationaux et qui a pour objectif de défendre les intérêts de la profession et représenter le secteur auprès des pouvoirs publics et les groupements professionnels. L'ASM joue aujourd'hui un rôle très important et permet de faire connaitre les avancées et les défis du secteur au grand public.
Parmi les réalisations de l'ASM nous pouvons donner à titre d'exemple, la création du Think tank « Steel impulse », qui est un véhicule innovant de réflexion, de concertation et de sensibilisation dans le but d'accompagner la filière, à travers une approche participative sur les problématiques du secteur. Le premier événement « Steel impulse », réalisé en novembre 2017, a été un succès et a été marqué par le discours de Moulay Hafid El Elalamy à travers lequel il a confirmé le poids et les potentialités du secteur. Aujourd'hui, l'ASM prépare une deuxième édition de « Steel Impulse », prévue pour fin novembre 2018 et qui traitera une thématique hautement prioritaire pour le secteur, à savoir l'intégration des énergies renouvelables dans l'industrie sidérurgique.

En tant que responsable de qualité, quelle sont les mesures de contrôle de qualité optez –vous dans votre société « Riva Industries » ?
La satisfaction de nos clients étant au cœur de la stratégie d'évolution de RIVA industries, nous veillons à délivrer des produits conformes à leurs attentes que ce soit en terme de qualité ou de quantité tout en respectant les exigences normatives et réglementaires en vigueur.

> RIVA INDUSTRIES S'ENGAGE DANS UNE STRATÉGIE DE QUALITÉ TOTALE EN SUIVANT UNE DÉMARCHE D'AMÉLIORATION CONTINUE SUR TOUS LES NIVEAUX DE L'ENTREPRISE POUR ATTEINDRE UNE SATISFACTION TOTALE DU CLIENT : SERVICES ET PRODUITS

Dans ce sens, nous visons à supprimer le lien entre l'augmentation de la cadence de production et son impact sur la qualité de nos produits.
Pour atteindre cet objectif, Riva Industries a mobilisé une équipe pluridisciplinaire expérimentée et formée aux dernières techniques de la maîtrise de la qualité et a mis à sa disposition un laboratoire, équipé par des appareils de dernier cri technologique, où s'effectue les essais mécaniques, géométriques et chimiques nécessaires au contrôle du produit depuis la réception de la matière première jusqu'à l'expédition du produit final. Le déploiement de ces moyens et ressources nous ont permis d'obtenir le Label de la marque marocaine NM selon la norme NM 01.04.097. En plus du contrôle de la qualité du produit, Riva Industries s'engage dans une stratégie de qualité totale en suivant une démarche d'amélioration continue sur tous les niveaux de l'entreprise pour atteindre une satisfaction totale du client : Services et produits.

Comment vous caractérisez La composante environnementale au sein de la « Riva Industries » ?
RIVA Industries dispose de tous les outils industriels et les ressources humaines nécessaires pour la parfaite conformité aux normes environnementales, sécurité et hygiène au travail. Des investissements très importants, d'environ 60 000 000 Dhs, ont été réalisés à ce niveau et d'autres pourraient atteindre au cours de la 2ème et la 3ème phase d'investissement environ 100 000 000 Dhs.
Par conséquent, L'investissement global de RIVA dans le cadre du respect de l'environnement avoisine les 160 000 000 Dhs et constitue plus de 7 % par rapport à l'investissement global prévu au niveau de la convention signée avec l'état marocain.

RIVA INDUSTRIES

حـــديد المستقبـــل

Le Sidérurgiste qui marque la différence

31, Marina Centre Angle
Bd Zerktouni & Mly Abdellah
5 ème étage – Casablanca.
Fixe : 05 22 47 07 53
Fax : 05 22 20 84 78

Steel Impulse
By ASM

COMPÉTITIVITÉ DU SECTEUR SIDÉRURGIQUE

L'ÉNERGIE AU COEUR DES ENJEUX DE DEMAIN

2éme édition

UN SÉMINAIRE STRATÉGIQUE ORGANISÉ PAR LE THINK TANK STEEL IMPULSE

- Compétitivité et gestion de la consommation énergetique
- Cadre réglementaire et de gouvernance des énergies dans le secteur sidérurgique
- Financements des projets énergétiques dans le secteur de la sidérurgie

Développé par

ASM

Partenaires Scientifiques

radius CVA

ASM - Association des sidérurgistes du Maroc

65 BVD de la Corniche,
Immeuble « A » le Yacht,
bureau numéro 85,
3ème étage

Tél/Fax : 05 22 39 56 55
Mail : contact@asm-maroc.ma

ASM
ASSOCIATION DES SIDÉRURGISTES DU MAROC

www.asm-maroc.ma

/asm-association-des-sidérurgistes-du-maroc
/ASM-Association-des-Sidérurgistes-du-Maroc